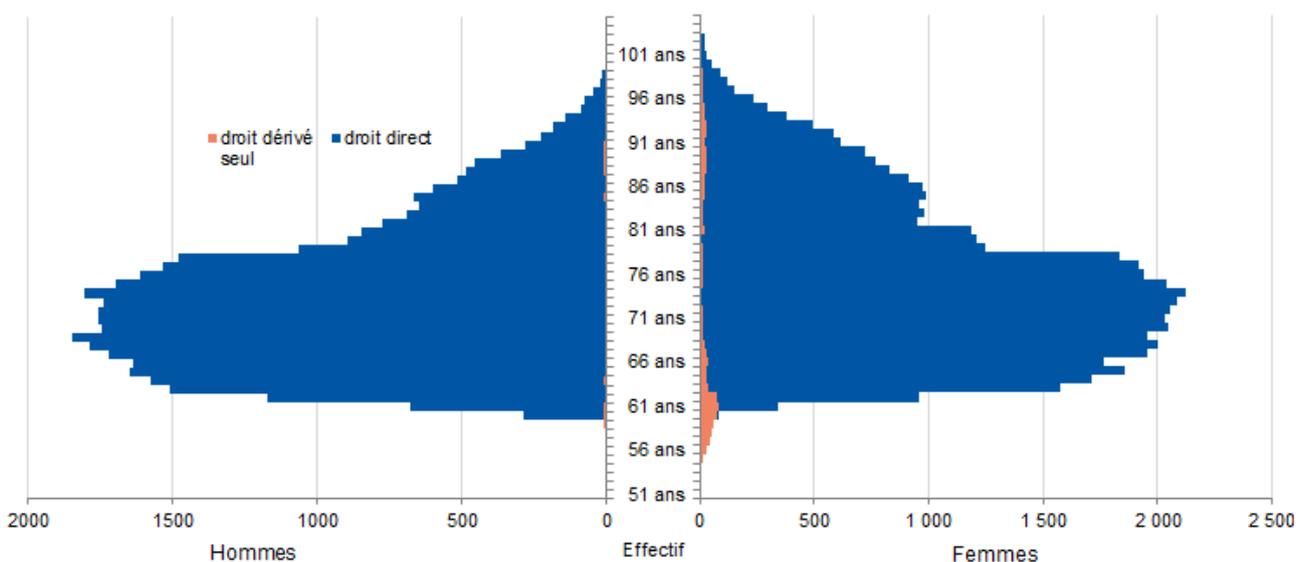


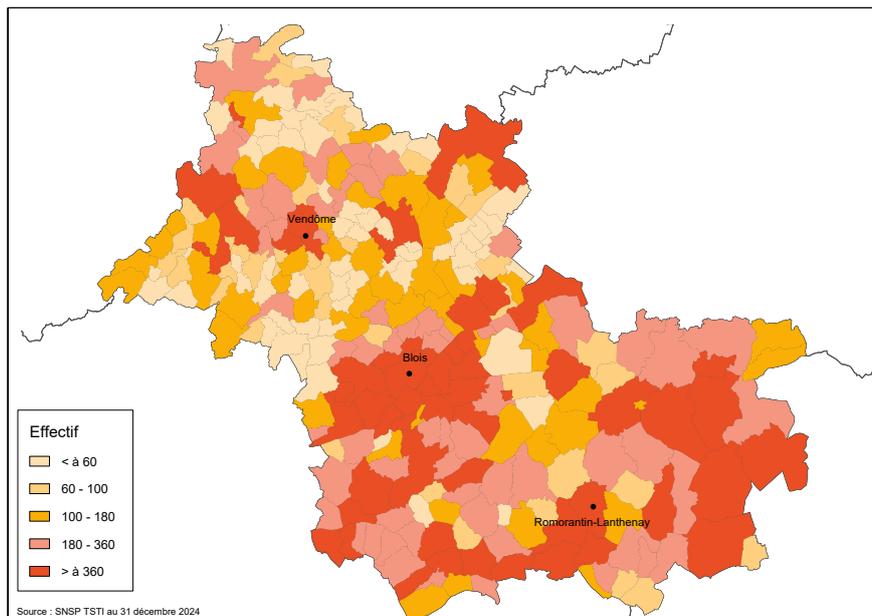
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 904	2 608	4 512
Droits directs (retraites personnelles)	1 690	1 676	3 366
Droits dérivés (retraites de réversion)	214	932	1 146
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	114	143	257
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	736	375	1 111
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,5 ans	75,6 ans	75,9 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 462	48 243	86 705
Retraités percevant un droit direct seul	36 705	35 461	72 166
Retraités percevant un droit dérivé seul	281	1 155	1 436
Retraités percevant les deux à la fois	1 476	11 627	13 103
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	2,5%	2,5%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 953	7 671	21 624
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,9 ans	75,7 ans	74,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 032 €	835 €	922 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,3%	39,5%	28,7%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Blois			
Nombre total de retraités	3 974	5 846	9 820
Retraités percevant un droit direct seul	3 810	4 257	8 067
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	169	187
Retraités percevant les deux à la fois	146	1 420	1 566
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,0%	5,9%	6,7%
Romorantin-Lanthenay			
Nombre total de retraités	2 261	3 046	5 307
Retraités percevant un droit direct seul	2 171	2 127	4 298
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	81	90
Retraités percevant les deux à la fois	81	838	919
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,2%	4,1%	3,7%
Vendôme			
Nombre total de retraités	1 864	2 757	4 621
Retraités percevant un droit direct seul	1 779	1 804	3 583
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	72	78
Retraités percevant les deux à la fois	79	881	960
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,7%	3,6%	4,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".